|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de l’UEL | Actions pour la transition environnementale |
| Responsable de l’UEL | Julien MONTILLAUD |
| Email du responsable de l’UEL  *(indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l’UEL)* | Julien.montillaud@univ-fcomte.fr |
| Public visé - *indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP FC)* | Licence, master des composantes et doctorants |
| Accès *– indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.* | 16 maxi |
| Objectifs | Ouvrir les questions scientifiques et techniques aux grandes questions et enjeux sociétaux et environnementaux  Inciter les étudiants à travailler en groupe, construire et mener à terme un projet mais aussi à lier leur formation aux problématiques socio-environnementales |
| Pré-requis | aucun |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l’UEL | Début de l’unité en octobre et résultats au semestre 2 (mai) |
| Lieu où se déroule l’UEL – *indiquer la* *ville + composante* | Besançon –UFR-ST |
| Horaires de l’UEL – *indiquer le jour + créneau* | Les créneaux seront définis en fonction des emplois du temps des étudiant.e.s inscrit.e.s. (pendant le temps de midi ou fin d’après-midi) |
| Descriptif du contenu | Les étudiants par groupe choisiront un projet en lien avec le développement durable et l’environnement, par exemple parmi les thèmes suivants :   * Les déchets : identification, évaluation des déchets dans l’environnement (sur le campus). Quelles actions pour limiter ces déchets ? * Les mégots : sensibilisation à l’impact sur la pollution. Est-il possible de les récupérer ? * L’eau : économiser l’eau, limiter sa pollution. * Quel est l’impact des plastiques ? * le covoiturage pour les étudiants. Est-il possible de le mettre en place ? |

**Dont :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nb d’heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
| 10h |  | 15h |  | 25h |

|  |  |
| --- | --- |
| Déroulement / Organisation | Les étudiants travailleront par groupe et choisiront un thème. Ils devront faire une analyse bibliographique et rédiger une synthèse, pour ensuite proposer des axes possibles afin de construire leur projet. Ils seront amenés à se concerter pour faire émerger un axe.  A la fin du projet, ils devront rédiger un dossier et si possible ( en fonction des emplois du temps) faire une présentation orale devant des étudiants de licence.  Ils auront également des enseignements sur :   * Le développement durable (4h30 TD ) * L’eau et le changement climatique (3h TD) |
| Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – *indiquer la nature de l’épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l’épreuve et le coefficient.* | Rapport écrit ou exposé par groupe avec support diaporama |
| Modalités de validation –  *Rappel des principes généraux :*  *L’UEL peut prévoir l’attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l’année.*  *Lorsqu’ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l’UFR SANTÉ (à l’exception des étudiants en pharmacie).*  *L’UEL peut aussi prévoir l’attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l’UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l’obtention d’un diplôme.* | Points bonus (0.2 maxi sur la moyenne du deuxième semestre) |